

**L'ESSENTIEL**

■ Le plan de grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République élaboré à la suite des attentats de janvier 2015 a prévu 11 mesures pour renforcer la transmission des valeurs de la République. Parmi ces mesures, le développement de la pédagogie de la laïcité, la mise en place de l'enseignement moral et civique et du parcours citoyen ou encore la création de la réserve citoyenne de l'éducation nationale ont vocation à mieux faire partager les valeurs de la République à l'École et à préparer les élèves à l'exercice de la citoyenneté et la responsabilité individuelle et collective.

**Le développement de la pédagogie de la laïcité**

La laïcité est au cœur de l'identité de l'École de la République. Elle permet à tous les enfants de France de partager une identité commune d'élève, protégée des prosélytismes et des appartenances confessionnelles. C'est pourquoi la Charte de la laïcité à l'École, affichée dans tous les établissements, est désormais signée par les parents d'élèves et la journée du 9 décembre 2015, date anniversaire de la loi de 1905, s'inscrit dans le calendrier des actions éducatives du ministère. Un ensemble de ressources pédagogiques spécifiques est mis à disposition des enseignants sur le site des valeurs de la République. Outre la formation des cadres de l'éducation nationale, chefs d'établissement, inspecteurs, conseillers pédagogiques, référents laïcité, référents mémoire et citoyenneté ont été formés, un livret laïcité a été également diffusé pour que la pédagogie de la laïcité soit promue dans l'ensemble des temps de la vie scolaire, et que les équipes éducatives disposent à la fois des ressources pédagogiques et juridiques pour qu'aucune atteinte au principe de laïcité ne soit laissée sans suite.

**Le déploiement du parcours citoyen**

Entré en vigueur dès septembre 2015 dans toutes les classes, du cours préparatoire à la terminale, le parcours citoyen vise **à la construction d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement**. Son référentiel a été défini avec l'accord de la communauté éducative.

Le parcours s'articule autour de **trois axes** :

- **des connaissances** acquises dans le cadre des enseignements (l'enseignement moral et civique et l'enseignement de la défense, mais également les autres champs disciplinaires tels que l'éducation physique et sportive, les enseignements artistiques, l'histoire-géographie, etc.) ;
- **des rencontres** avec des acteurs ou des institutions à dimension citoyenne ;
- **des engagements dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne (participation à une cérémonie commémorative, étude d'une œuvre, visite d'un lieu de mémoire, participation à une action en lien avec le monde associatif, etc.) et dans les instances de la vie collégienne et lycéenne ou encore de l'association sportive. La généralisation des conseils de la vie collégienne dès la rentrée 2016 offre un espace supplémentaire d'engagement aux élèves au sein de l'établissement.**

Il doit permettre également **d'aborder les grands champs de l'éducation à la citoyenneté** :

- la transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité ;
- l'éducation aux médias et à l'information et l'esprit critique ;
- la culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel ;
- la déconstruction des stéréotypes et des préjugés racistes notamment à travers l'ouverture sur l'Europe et le monde ;
- la prévention contre le racisme et l'antisémitisme ;
- l'éducation contre toutes les formes de discriminations et en particulier la lutte contre l'homophobie ;
- la prévention et la lutte contre le harcèlement ;
- l'éducation à l'environnement et au développement durable.

## Des points d'appui pour la mise en œuvre du parcours citoyen

**La généralisation de Folios, outil de suivi du parcours** : comme pour le parcours d'éducation artistique et culturelle ou le parcours Avenir, chaque élève, sa famille et les enseignants gardent trace des étapes qui jalonnent le parcours citoyen de l'élève. À partir de 2017, cet outil Folios sera le support du « **livret citoyen** » remis à tous les élèves au terme de la scolarité commune, et qui associera aux textes fondateurs de leur vie de citoyen toutes les formes d'engagement qu'ils auront prises.

**Des alliances éducatives avec les partenaires de l'École** : en complément de l'équipe éducative de l'école et de l'établissement, les collectivités locales, les services de l'État, les parents d'élèves et les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public contribuent à la mise en œuvre du parcours citoyen de l'élève.

Par ailleurs, l'École s'appuie sur le concours des forces vives de la société civile et de la jeunesse :

- **le service civique** : dans le cadre de la priorité à la jeunesse voulue par le Président de la République, **au moins 10 000 jeunes volontaires de 18 à 25 ans seront accueillis pour l'année scolaire 2016-2017**. Les missions proposées offrent à ces jeunes un engagement motivant, utile et formateur dans des activités qui répondent aux besoins de la société, et à des enjeux liés à la citoyenneté ;
- **la réserve citoyenne de l'éducation nationale** : inscrite dans le projet de loi Égalité et citoyenneté, elle offre à tous les citoyens la possibilité de s'engager bénévolement pour transmettre et faire vivre les valeurs de la République à l'École, aux côtés des enseignants ou dans le cadre d'activités périscolaires. Elle compte aujourd'hui 5400 réservistes et diversifie les modalités d'intervention pour répondre aux besoins des équipes éducatives et aux aspirations des citoyens réservistes.

**Un effort de formation et de développement des ressources pédagogiques** : une action de formation dédiée à la mise en œuvre du parcours citoyen est inscrite au plan national de formation. Un séminaire national sur la mesure, l'analyse et la prévention des discriminations sera organisé à l'automne 2016, ainsi que plusieurs rassemblements, au cours de l'année, des réseaux académiques concourant à la transmission des valeurs et principes de la République. Par ailleurs, la formation des personnels à la laïcité va être amplifiée, sur la base des besoins recueillis depuis les séminaires interacadémiques du printemps 2015 et leur déploiement dans les plans académiques de formation. Le portail « Valeurs de la République » de Réseau Canopé s'enrichit en outre de nouvelles ressources sur l'égalité filles-garçons, la prévention du racisme et de l'antisémitisme, le développement de l'esprit critique et vient s'ajouter à l'offre de ressources relative au parcours et aux nouveaux programmes.

**Des actions éducatives** : en partenariat avec des institutions de référence, des actions éducatives complémentaires aux enseignements sont conduites dans le cadre de projets interdisciplinaires et notamment avec :

- **le Concours national de la résistance et de la déportation**, vecteur essentiel de transmission de la mémoire, qui est rénové dès la rentrée 2016 afin de favoriser un rayonnement et une

participation élargis, conformément à la volonté exprimée par le Président de la République ;

- **la semaine de la presse et des médias dans l'école** dont la 28<sup>e</sup> édition sera placée sous le signe de l'éducation à la citoyenneté et de l'éveil à l'esprit critique ;
- **la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme** dont la relance impulsée en 2015 se poursuivra afin de structurer les actions éducatives menées dans le champ de la prévention du racisme et de l'antisémitisme, de la défense et de la promotion des Droits de l'Homme et des principes fondamentaux de la République ;
- **les semaines de l'engagement lycéen** qui sont un moment fort pour informer et mobiliser les jeunes sur l'engagement citoyen dans leurs établissements ;
- **le concours « découvrons notre Constitution »**, mis en place à partir de cette année pour les élèves du cycle 3, en partenariat avec le Conseil constitutionnel ;
- **la journée anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des églises et de l'État** ;
- **l'année de l'olympisme de l'école à l'université**, tournée vers l'Olympisme et ses valeurs, dans le cadre de la candidature Paris 2024 à l'organisation des futurs Jeux olympiques et paralympiques.

**Une cérémonie de remise du diplôme national du brevet et du livret citoyen** : c'est au cours de la cérémonie républicaine, qui aura lieu à chaque automne suivant sa scolarité au collège, que l'élève concrétisera pour la première fois son identité de citoyen par la remise du diplôme national du brevet (DNB) ou du certificat de formation générale qu'il a obtenu, assorti de son livret citoyen (à compter de 2017). Ce moment solennel, à forte valeur symbolique, vient marquer l'aboutissement d'une première étape de sa formation citoyenne.

**Le plan de lutte contre la radicalisation se décline avec :**

- la prévention par les enseignements, notamment l'éducation aux médias et à l'information, l'enseignement moral et civique et les actions éducatives visant au développement de la pensée critique, à la construction de l'argumentation, à la culture du débat, à l'identification des sources d'information ; un centre de ressources à destination des professionnels est en cours de construction ;
- le repérage et le signalement des élèves à risque de basculement ;
- le suivi des élèves en suspicion de radicalisation, en lien avec les autorités ;
- le renforcement de la formation des personnels : référents académiques et départementaux « prévention de la radicalisation », personnels de direction, CPE, enseignants, personnels sociaux et de santé ;
- le contrôle renforcé de l'instruction à domicile et de l'enseignement privé hors contrat.

# UNE ÉCOLE AU CŒUR DE LA RÉPUBLIQUE

10 MESURES POUR QUE CHAQUE ÉLÈVE  
DEVIENT UN CITOYEN LIBRE ET RESPONSABLE

## La Charte de la laïcité à l'École



Dans toutes les écoles  
et tous les établissements  
de France

DEPUIS LA RENTRÉE 2013

## Journée nationale de la laïcité



9 DÉCEMBRE

## Parcours citoyen et enseignement moral et civique (EMC)



DEPUIS LA RENTRÉE 2015

## L'éducation aux médias et à l'information (EMI)



Aiguiser l'esprit critique  
des élèves

## Le service civique à l'École



forme et encadre  
5 000 jeunes de 16 à 25 ans

DEPUIS LA RENTRÉE 2015

**Des formations initiale  
et continue**  
pour les équipes pédagogiques  
sur les valeurs de la République



## Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme



SEMAINE DU 21 MARS

Depuis mai 2015,  
**5 300 réservistes bénévoles**  
s'engagent pour faire vivre les  
valeurs de la République à l'École  
aux côtés des enseignants



**Cérémonie républicaine de remise du diplôme  
national du brevet (DNB) et du certificat de formation  
générale (CFG)**



PREMIÈRE QUINZAINE D'OCTOBRE

**Une mobilisation  
coordonnée pour les  
valeurs de la République**



au sein des instances de  
démocratie scolaire et avec  
l'ensemble des partenaires  
éducatifs et sociaux